

Souvenirs militaires de François Guélat de Porrentruy 1809-1811

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 82

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Souvenirs militaires

DE

François Guélat de Porrentruy

1809-1811

(Suite)

C'est là qu'il fut question de régler compte ensemble. J'avais fait constamment toutes les avances de fonds depuis Besançon et nous nous traitions bien ; j'étais loin de m'attendre à recevoir des coups de poings. Quoique de beaucoup inférieur à cet homme sous le rapport de la taille, je tins ferme et ripostai de mon mieux. Les gens du lieu comprenant que j'étais dupe d'un escroc se mirent de mon côté, et la lutte terminée, ils le conduisirent au violon où il passa la nuit.

Avant que de partir j'allai trouver le magistrat, prier qu'on le relâchât, prévoyant que cette affaire retarderait trop mon voyage ; il fut dirigé sur Montargis.

De Vermenton à Auxerre, chef-lieu de l'Yonne, je m'informai de Poirier mon ancien camarade, dont on m'indiqua la demeure ; je fus le trouver, ma visite sembla lui faire plaisir ainsi qu'à sa famille.

Joigny est bâti sur le versant d'une montagne à l'ouest, et ses rues sont en pente, aboutissant à la rivière qui a donné son nom au département, et sépare la ville d'avec le faubourg.

A la halte, étant à me rafraîchir dans un cabaret donnant sur la voie publique, j'y vis entrer une dame d'une trentaine d'années qui vint s'asseoir au bout de la table ; ses cartons à côté d'elle grouillaient de vermine, et elle était escortée par la gendarmerie. Son air distingué

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 3

L'anneau d'argent

Chassée du château familial incendié par les soldats de la République, forcée de quitter sa mère, son jeune enfant qu'elle n'avait pu allaiter, la marquise s'était tout entière attachée à la fortune de son mari.

Partageant son enthousiasme et son dévouement pour la cause royaliste, elle le suivait partout, lui servant de secrétaire, d'aide de camp, et bravant les périls et les fatigues d'une existence errante, sans cesse menacée, pour ne point se séparer de celui qu'elle adorait. Partout aussi sa présence au milieu des troupes vendéennes relevaient les âmes, excitait les cou-

me porta à la regarder, et m'en étant insensiblement rapproché, devinant mon désir, elle me dit entre les lèvres : « à la maison d'arrêt de Sens ».

Sitôt au logement, j'y déposai mon havresac et m'acheminai au lieu indiqué, au bout d'une ruelle attenante à la cathédrale ; on m'avait prévenu. On m'introduisit dans une grande salle gothique où le couvert pour deux était mis. Le concierge nous servait ; c'était un repas de commande où rien ne manquait.

Au dessert, on entame une série de faits politiques dans lesquels s'était ourdi un complot composé de militaires et où figurait son mari, colonel du 4^e régiment de hussards en garnison à Genève alors chef lieu du Léman, qu'elle venait de quitter. La conversation avait duré jusque fort avant dans la soirée qu'il fallut se quitter, en me promettant la continuation à Paris.

Depuis Sens, la route se trouve pavée et est ornée des deux côtés de noyers séculaires, pour se garantir par leur ombre des feux du soleil.

Montereau-Faut-Yonne a un beau pont en pierre

Quelques heures après, on est dans la forêt de Sénart voisine de celle de Fontainebleau

Melun chef-lieu de Seine et Marne a une belle préfecture, du perron de laquelle on a une vue superbe : la garde départementale y était de service.

Brie-Comte-Robert a un marché en céréales, très fréquenté par les gros fermiers de la Beauce, là je fis l'examen de mes finances qui étaient à sec.

Nous avançons sur Paris, passant par Ville-neuve St-Georges, Charenton, Vincennes. Un épais brouillard, produit par la fumée des cheminées obscurcissait la vue : ce n'est qu'à la barrière du Trône à l'entrée du faubourg St. Antoine que je m'y reconnus, par le mouvement simultané de la population agglomérée sur ce point.

Le conducteur du convoi, sa tâche remplie

rages, autant par sa grâce intrépide, le charme tout puissant de sa beauté, que par l'exquise bonté de son cœur.

Cependant, la discussion chaude et brève terminée et les plans concertés, les chefs vendéens se séparèrent pour agir promptement. Seul, le marquis de Lescure restait debout, immobile et pensif. Aussitôt, sa femme s'élançait de la pièce voisine et se jetait dans ses bras :

— Louis ! il faut donc fuir ? Où allons-nous ?

Elle plongeait son regard anxieux, mais résolu, dans les yeux de son mari, ne pensant qu'à lui seul, à sa sûreté.

M. de Lescure l'entoura de ses bras, et d'une voix très douce, mais avec l'accent d'une résolution bien arrêtée :

— Victorine, il faut nous séparer pour quelque temps.

s'en retourne, et seul je marche le long des boulevards que je suivis jusqu'à la chaussée d'Antin, l'esprit occupé d'y trouver un Berberat de Fernet dont on m'avait parlé, devant être employé dans un chantier de bois ; mes recherches étant sans résultat, et le besoin de me nourrir pressant, j'entrai dans un cabaret et demandai un potage et un broquet de vin ; mon écot payé, il ne me restait sur 65 centimes, que 7 1/2 que je dépensai à l'achat de quelques fruits et tournai mes pas vers la Cité, où j'arrivai sur les cinq heures du soir à la caserne de la rue du foin St-Jacques, le cœur serré comme dans un étou.

Je fus d'abord faire acte de présence au sergent major, qui de suite me porta sur les contrôles de la 1^{re} compagnie du 6^e bataillon de vétérans, et s'en vint me montrer la chambrée, me désigna le lit et se retira.

Appuyé contre la croisée donnant sur la cour les yeux fixés sur des tonnes d'eau verdâtre de la Seine, destinée à tout usage, je songeais sur ma destinée. J'entendis me nommer distinctement ; m'étant vite retourné, j'aperçus deux anciens qui me dirent avoir été du régiment, et m'emmenèrent à la cantine passer la soirée ensemble chez la mère Sonnette.

Le jour suivant, à ma grande surprise, on prononçait à haute voix du dehors mon nom, je regarde et vois deux femmes qui s'annoncèrent comme étant compatriotes, et en effet, l'une Thérèse Walzer était de Porrentruy, l'autre Marie Anne Boile, bonne d'enfants à la maison paternelle était de Courchavon, une lieue au nord de chez nous. Depuis son arrivée, elle avait été mariée à un vieux Hongrois, resté en France, et s'appelait Mme Fidler, mère d'une petite fille de sept ans nommée Virginie. Elles me donnèrent leur adresse, en m'invitant à ne pas tarder à aller leur rendre visite.

Ce que je redoutais le plus, d'être assimilé à des décrépits ne se réalisa pas ; il se voyait là

— Jamais, jamais ! jusqu'à ce jour j'ai su partager votre vie de soldat, vos peines, vos dangers... Non ! Louis, je ne vous quitterai point !...

— *Il le faut*, chère amie. La bataille de ce jour a été cruelle pour notre cause, plus funeste encore que je ne l'ai voulu dire à nos amis. Une retraite précipitée nous est imposée, car nous avons perdu beaucoup de braves. Le reste est presque entièrement cerné par les Bleus. Grâce à la nuit, à notre parfaite connaissance du pays, nous pouvons leur échapper... peut-être !... Vous ne sauriez donc me suivre, chère, chère amie, car il faut en hâte passer la Loire, au milieu des plus terribles difficultés.

— Passer la Loire !

Elle frissonna.

(La suite prochainement).